

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE ORDINAIRE DU

VENDREDI 26 MAI 2023

Le conseil municipal d'Audon s'est réuni ce jour, vendredi 26 mai 2023 à 18h (vingt-six mai deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures), en séance ordinaire sous la présidence de son Maire Monsieur Laurent NOLIBOIS.

Les membres suivants du conseil municipal sont présents :

Bernard FERNANDEZ, Pascal MARTIN, Véronique TOUYA DULAU, Magali DE PONTE, Valérie PINTO, Carole LABAT, Dominique LACAUSSAGUE, Pascal TRIPAULT et Xavier MORLIGHEM

La convocation du Conseil Municipal a été affichée en Mairie le 15/05/2023.

Madame LABAT Carole est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le MAIRE ouvre la séance à 18h00.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Motion de soutien contre les déserts médicaux
- 2 – Adhésion au CNAS
- 3 – RV gendarmerie pour vidéo-surveillance
- 4 – Délibération SATEL / EPFL
- 5 – Subvention exceptionnelle
- 6 – Investissements
- 7 – Vente de bois
- 8 – Demandes diverses
- 9 – Travaux

1 – MOTION DE SOUTIEN CONTRE LES DESERTS MEDICAUX :

Mr le MAIRE donne lecture d'un courrier expliquant que Mr Boris Vallaud, député des Landes, avec d'autres collègues parlementaires, présente une motion de soutien à la proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir.

Mr le MAIRE et le conseil municipal forment le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, et que le débat parlementaire permette son vote.

2 – ADHESION AU CENTRE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES :

Mr le MAIRE propose au conseil municipal d'adhérer au CNAS (CE pour la fonction publique territoriale) afin que les agents travaillant pour la commune et leurs familles bénéficient de ces avantages.

Mr le MAIRE propose une adhésion au 01/09/2023 pour Mr ROI Tristan pour un montant de 70€ pour 2023 et 212€ par agent pour une année complète. Mr THOUVENIN Nicolas bénéficie de cet avantage par la commune de Gouts. Le conseil municipal autorise Mr le MAIRE à adhérer au CNAS.

3 – RDV A LA GENDARMERIE POUR VIDEO SURVEILLANCE :

Mr le MAIRE rappelle au conseil municipal les actes de négligences, de vandalismes et d'incivilités autour de la machine à pain, du centre de tri et du city stade (entre autres).

Dans le cadre d'un programme de convention avec la gendarmerie, Mr le Maire a prochainement un rendez-vous avec les gendarmes afin de déterminer l'emplacement d'éventuelles caméras de surveillance sur certains points stratégiques qui serviront également à la gendarmerie en cas de surveillances particulières. Une étude sera réalisée dans un premier temps.

4 – DELIBERATION SATEL / EPFL

Dans le cadre des acquisitions des parcelles « Lapeyre » par l'EPFL, la commune devrait, cette année, verser un acompte de 20 000€ à la SATEL. Puisque la SATEL rachète pour l'aménagement, une possibilité est offerte de faire une transaction directement entre la SATEL et l'EPFL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la transaction directe entre la SATEL et l'EPFL et charge Mr le MAIRE des signatures afférentes.

5 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Suite à l'épopée des « fous du tandem », Mr le MAIRE propose de verser une subvention exceptionnelle à l'association française du syndrome de RETT.

Mr FERNANDEZ Bernard ne souhaite pas participer au débat par rapport à des liens familiaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose une subvention de 100€ à l'association.

6 – INVESTISSEMENTS

Mr le MAIRE nous fait part des derniers investissements qui sont d'ores et déjà finalisés :

- La remorque hydraulique a été livrée et déjà utilisée.
- Les menuiseries de la mairie et derrière la salle des fêtes plus une porte et fenêtre cuisine au presbytère ont été remplacées après les fêtes 2023.
- L'acquisition d'une parcelle D6 « au Hourquet » est en cours de préparation chez le notaire.
- L'installation de la plonge à la salle des fêtes et achat matériel cuisine ont été réceptionnés avant les fêtes. Pour la plonge quelques détails ont obligé à rappeler le prestataire ESCRIBA qui devra revenir régler quelques points comme la pente des plans.
- Travaux restants :
 - L'installation de la machine à glaçons reste à faire (liaisons eau et électriques sous le bar)
 - Le devis de peinture de la maison des associations a été validé auprès de l'arbre à pain. Il faudra rapidement statuer sur la couleur des boiseries .
 - Le revêtement des routes de Saubanère et du Mourliou par EUROVIA est prévu en début d'été.
 - L'installation de la pompe à chaleur au presbytère est prévue le 04/07/2023 par DEC.

7 – VENTE DE BOIS

Mr le MAIRE donne la parole à Mr MARTIN Pascal qui s'est occupé de contacter les acheteurs de bois résineux.

Mr MARTIN Pascal a consulté la société ALLIANCE et SARL DE AGUIAR afin de réaliser une éclaircie aux pins route de Hillautic et une coupe rase route de Bernadia au Maçon.

La proposition de la SARL DE AGUIAR a été validée : 14.50€ du stère en bordure de route (pour l'éclaircie) Canter 29€/stère et Caissage 35€/stère (pour la coupe rase).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette vente de bois et charge Mr le MAIRE des signatures afférentes. Ce dernier rappelle la prévision du nettoyage de la parcelle en vue d'une nouvelle plantation. Xavier Morlighem, Conseiller Municipal, conseille d'attendre 2 ans avant une plantation, ce qui laisse le temps d'un nettoyage en bonne et due forme. Pour la plantation, avec la fourniture et la main d'œuvre bénévoles, cela peut être réalisé sans difficulté.

8 – DEMANDES DIVERSES

Mr le MAIRE fait part au conseil municipal de quelques demandes et remarques particulières :

- Participation au voyage scolaire pour 3 élèves (40€/élève) : Eléa Mertz, Yanis Decaudin et Louison Poulain. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces aides aux familles de ces élèves.
- Prévoir la taille des arbres au lotissement du Carrefour et celle d'un arbre mort en face de la maison du carrefour). Beaucoup ont des résurgences et méritent qu'ils soient assainis.
- Prévoir de couper les hautes herbes qui cachent le panneau « route de Prats ». Le transformateur sera entretenu par l'équipe travaux ENEDIS sur demande du Maire.
- Le discage des peupliers : contacter Bégaar (100€/hectare) et Mr Ducasse (130€/hectare) pour lancer les travaux dès juin car la chaleur et les pluies profitent à la végétation.

- Les chemins à combler : monsieur le MAIRE fait part du courrier du R. TASTET au sujet de l'état du chemin de Bignolles et qui demande un entretien plus suivi. De même, il signale que ceux du Brouhocqs, Lebatche et Lurat méritent aussi que l'on s'y attarde. Une tournée sera donc organisée en fonction de la disponibilité du personnel et après livraison des cailloux nécessaires en début d'été.
- Mr le MAIRE fait part au conseil municipal d'un courrier de Mr Castets Michel annonçant son mécontentement par rapport à la mise en place du quillet le long de la clôture de Mrs et Mmes Hoffer et Normand. Celui-ci engendre des nuisances sonores. Mr le MAIRE propose l'installation d'une couche de mousse isolante sur le béton et recouverte de caoutchouc afin d'amortir les chocs et rappelle aussi que cette installation ne sera utilisée qu'à de rares occasions puisque ce sont les bénévoles du comité des fêtes qui l'ont remis en service.
- Mr MARTIN Pascal, Adjoint, signale que l'île située à droite du pont d'Onard va être nettoyée avant septembre 2023. Nous verrons comment cela impacte l'érosion des berges de l'Adour coté AUDON. Il demande de réfléchir sur la possibilité de continuer à bétonner le chemin de halage sur 30 mètres supplémentaires.

9 – TRAVAUX :

B FERNANDEZ , Adjoint aux travaux dresse un bilan trimestriel :

- Entretien des bois communaux à prévoir. Le discage va être rapidement lancé.
- Travaux sur les bâtiments communaux :
 - les toilettes publiques ont été poncées et partiellement repeintes. Il reste une couche de peinture lasure opaque à faire.
 - Nous avons pour objectif de repeindre les volets des écoles et traiter les murs communaux des anciennes écoles
 - L'un des 2 extracteurs d'air a été remplacé sous garantie à la cuisine de la salle communale.
 - La ferrure du nom de la salle communale a été repeinte.
- Matériels :
 - Didier et Nicolas ont changé les clapets de la frontale du tracteur agricole après quelques aller-retour chez Landimat
 - Rural Master a fait la révision du tracteur tondeuse, a changé la batterie, les roulements et les fusées. Monsieur le Maire complète en disant que son remplacement par une machine plus grosse et professionnelle sera à planifier rapidement.
 - Le bruleur à herbes est tombé en panne. Gouts nous a prêté le leur le temps de voir avec les techniciens de Ripagreen.

Pour le brulage du cimetière, il faut compter 8 heures de travail. Nous arrêtons le brulage en juillet. Après réflexion, l'analyse de l'impact écologique et du faible résultat visuel, nous allons changer notre façon de faire en tondant et débroussaillant. Nous brulerons entre les tombes inaccessibles par la roto fil. Cela sera plus cohérent !

Un test de traitement sur une partie de l'allée centrale a été fait, en attente de résultat visuel pour poursuivre si cela est efficace.

Nous allons prévoir d'installer au cimetière un composteur collectif, ajouté au bac pour plastiques et des consignes de tri plus claires.

Cet hiver, il faudra se pencher sur le verdissement des murs bétons du cimetière neuf.
- Espaces verts :
 - Au printemps, c'est la tonte des espaces verts.
 - Les jardinières ont été entièrement démontées et refaites pour un meilleur fonctionnement. Cette année, un test a été fait sur des couleurs jaunes et « noires » aux jardinières de l'église.
 - Un grand merci à Kaki, Evelyne, Frédérique et Carole qui se sont impliqués dans ce projet de fleurissement 2023. Il n'est pas toujours facile de se libérer car beaucoup de conseillers municipaux travaillent. Leur implication a permis de continuer l'embellissement du village sans trop de frais.

Les plantes sur les suspentes sont plus résistantes aux chaleurs. Nous verrons le résultat dans le temps. Les 3 jardinières en attente ont été nettoyées. La plus grande de 2 mètres de large est opérationnelle et va être installée la semaine prochaine avec l'aide d'Éric Dutouya et de sa frontale qui est plus puissante que celle de la commune. Elle sera déposée au bout de la prairie au niveau du passage occasionnel donnant sur le city stade ; ce qui permettra un **accès piéton uniquement**.

- Il va rester à faire la zone entre Mr et Mme Hoffer et la salle communale car les riverains se plaignent des gymkhanas sur la piste des arènes. Il faudra penser à intégrer la sécurité des piétons, l'accès aux cuisines de la salle communale, un accès pour l'employé communal, le passage éventuel des secours, les fêtes locales et l'aspect visuel. Le but est d'empêcher le passage aux véhicules non essentiels en créant une barrière pouvant être déplacée ou démontable, composée de 2 jardinières restantes, de pierres, de bois

L'achat de plots à emboîtement reste trop coûteux.

Nous avons profité d'une promotion, initiée par la société ADOUR Motoculture Narrosse, pour acquérir une chaîne solide de 24 mètres à un très bon prix.

Il nous faut maintenant réfléchir, avec nos moyens, pour faire quelque chose de correct.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le MAIRE lève la séance à 19h45.